

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VAL D'OISE

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à vingt heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle Léo Lagrange à Beaumont-sur-Oise, sous la présidence de Madame Catherine Borgne, Présidente.

Étaient présents :

M. APARICIO Jean-Michel, Mme HERLEM Marlène, M. MOREAU Patrick,
M. REBEYROLLE Pascal, M. FOIREST Pierre, M. ANTY Olivier, M. GARBE Alain,
Mme HUBERT Elisabeth, M. LEBON Bernard, M. CARTEADO Stéphane,
Mme BEAUMELOU Marie, M. MORTEO Jean-Jules, Mme VASSEUR Corinne, M. BOUCHEZ Joël,
Mme LEGRAND Martine, Mme BORGNE Catherine, M. RATIEUVILLE Valentin,
Mme ATTIA Monia, M. BARROCA Joaquim, Mme BOUCHENE Nadia, M. LOSTUZZO Jean-Luc,
Mme GALOPIN Marie, M. LABBAS Mohamed, Mme LANNOYE Delphine,
M. LACASSAGNE Sylvain, M. DUHAMEL Jean-Marie

Pouvoirs :

M. GUERZOU Abderhamane donne pouvoir à M. APARICIO Jean-Michel
Mme CODET Lisa donne pouvoir à M. ANTY Olivier
Mme MARGUERITE Alexandra donne pouvoir à M. CARTEADO Stéphane
M. RATIEUVILLE Valentin donne pouvoir à M. BARROCA Joaquim jusqu'à son arrivée à 20h50
M. BOUCHOUICHA Abdel Rani donne pouvoir à M. LABBAS Mohamed

Absents :

Mme NEZAR Houria – Excusée
Mme MORTAGNE Isabelle
Mme HAZEBROUCK Nicole
Mme CHABOT Elisabeth
Mme TRABON Indi
M. LOMBARD Sébastien – Excusé
Mme RINALDELLI Michelle

Formant la majorité des membres en exercice

Madame LANNOYE Delphine a été élue secrétaire de séance

- Date de convocation : 27/03/2023
- Date d'affichage : 28/03/2023
- Nombre de membres en exercice : 37
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de pouvoirs : 4
- Nombre d'absents : 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 2023-020 : Budget Annexe Centre Aquatique - Approbation du compte administratif 2022

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,



Vu la délibération n° 2023-019 adoptée au cours de la présente séance, approuvant le compte de gestion 2022 du Budget Annexe Centre Aquatique de Madame la Trésorière de L'Isle-Adam, conforme au compte administratif,
Vu la présentation du compte administratif 2022 du Budget Annexe Centre Aquatique accompagné du compte administratif complet,
Vu les réunions de la Commission des Finances des 13 février et 27 mars 2023,

Considérant l'exposé sur les conditions d'exécution du Budget Annexe Centre Aquatique de l'exercice 2022,

La Présidente, ayant quitté la séance et ne prenant pas part au vote du compte administratif, le Conseil Communautaire siège sous la Présidence de Joël BOUCHEZ, 1^{er} Vice-Président Délégué aux Finances, conformément à l'article L.5212-16.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,
 Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : APPROUVE le compte administratif 2022 du Budget Annexe Centre Aquatique tel que présenté dans le document ci-joint et arrêté comme suit :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Solde	Résultat de fonctionnement
Exercice 2022	1 511 593.58	1 426 632.44	84 961.14	380 598.48
Résultat reporté N-1	295 637.34		295 637.34	
Résultat total 2022	1 807 230.92	1 426 632.44	380 598.48	

Investissement	Recettes	Dépenses	Solde	Résultat d'investissement *
Exercice 2022*	140 971.54	148 811.01	-7 839.47	18 344.22
Résultat reporté N-1	26 183.69		26 183.69	
Résultat total	167 155.23	148 811.01	18 344.22	

Résultat global	398 942.70
------------------------	-------------------

